Collectivité Active Lanaudoise

Matawinie
Nord de Joliette

Bilan des retombées et apprentissages

Tables des matières

Sommaire des tableaux 2
Sommaire des graphiques 3
Sommaire des annexes 3
Liste des sigles/acronymes 3
Mise en contexte 4
Données quantitatives 6
Données qualitatives 6
1. Méthodologie de cueillette des données 6
2. Présentation de la CALM-NJ 7
3. Évaluation des retombées 8
3.1. Retombées financières 8
3.2. Retombées des actions 10
3.2.1. Axe d'intervention 10
3.2.2 Thématiques 12
4. Évaluation des apprentissages 14
4.1. Mobilisation et concertation des partenaires 14
4.1.1. Les conditions gagnantes à la mobilisation 14
Le mode de gouvernance en territoire 14
La coordination locale 15
4.1.2. Les freins à la mobilisation 15
4.2. L'accompagnement régional 17
5. L'avenir des saines habitudes de vie 18
5.1. Pérennité et changements 18
5.2. Opportunités et menaces 20
5.3. Recommandations 21
6. Sources des données 23
7. Références en saines habitudes de vie 24

Sommaire des tableaux

Tableau 1 : Survol financier annuel 6
Tableau 2 : Survol financier des investissements et retombées 7
Tableau 3 : Montants octroyés en fonction des thématiques 7
Tableau 4 : Nombre d'actions selon l'axe d'intervention/année 9
Tableau 5 : Nombre d'actions par thématique/année 11
Tableau 6 : Pourcentage d'actions annulées entre 2010-2015 13
Tableau 7 : Opportunités et menaces pour les saines habitudes de vie 21
Tableau 8 : Conserver / Forces (ce qui a bien fonctionné et qui doit toujours être là à l'avenir) 22
Tableau 9 : Créer / Potentiel de développement (ce qui nous manque actuellement et dont on doit se doter pour atteindre nos objectifs) 23

Sommaire des graphiques

Graphique 1 : Portrait des montants octroyés vs. Engagées ……6
Graphique 2 : Portrait des sommes octroyées aux actions vs. sommes engagées……..7
Graphique 3 : Proportion des montants/ thématiques (MPVA et SA) (2009-2016)……7
Graphique 4 : Proportion des actions réalisées selon l'axe d'intervention (2009-2016)……9
Graphique 5 : Répartition des actions par thématique et axes d'intervention (2009-2016)……....10
Graphique 6 : Proportion des actions réalisées par thématique (2009-2016)……10
Graphique 7 : Capacité de réalisation des actions……....12

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Mode de gouvernance de la CALM-NJ lors avant 2011……..……25
Annexe 2 : Mode de gouvernance de la CALM-NJ après 2011…...……26
Annexe 3 : Schéma de la catégorisation des actions de Québec en Forme……...27

Liste des sigles/acronymes

CALM-NJ : Collectivité active lanaudoise Matawinie Nord de Joliette
CISSS Lanaudière : Centre intégré de santé et service sociaux de Lanaudière
MVPA : mode de vie physiquement actif
QEF : Québec en Forme
SA : saine alimentation
SADC Matawinie : Société d'aide au développement de la collectivité Matawinie
SHV : saines habitudes de vie

Mise en contexte

Le présent rapport a été élaboré conséquemment à la fin des activités du regroupement Collectivité Active Lanaudoise Matawinie et Nord de Joliette (CALM-NJ). Il vise à mettre en lumière les réalisations, la structure organisationnelle, le mode de fonctionnement, les principales réalisations, ainsi que des recommandations pour le futur.

La CALM-NJ, est un comité d'action local de Québec forme qui a été créé en 2009. Il avait pour mission de favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les moins 9 mois à 17 ans et a impliqué prêt d'une cinquantaine de partenaires issus de différents milieux : municipal, scolaire, communautaire, de la santé et de la petite enfance. Il a également contribué à la réalisation d'une centaine d'actions touchant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation. Il s'agit donc d'une vaste démarche de mobilisation et concertation qui a généré des retombées positives pour notre territoire.

Les partenaires de la CALM-NJ ont décidé en décembre 2015 de mettre fin aux activités du regroupement, suite à l'annonce de la fin du programme Québec en forme, fixé au 31 mars 2017. Cependant un souhait de maintenir une forme de mobilisation autour des saines habitudes de vie et de partager les impacts de la CALM-NJ dans le milieu auprès des partenaires et décideurs, a clairement été formulé.

Le regroupement a donc décidé de réaliser ce présent rapport afin de faire un bilan des retombées et apprentissages de la CALM-NJ de 2009 à 2016. Ce rapport servira de point de départ pour la réalisation de deux outils destinés à faire la **promotion des retombées et apprentissages du regroupement** pour influencer les décideurs quant à l'importance de s'impliquer dans l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie chez les jeunes et leur famille, ainsi que pour **favoriser le réinvestissement des bons coups**.

1. Répertoire des bons coups : ce document regroupe l'ensemble des actions réalisées tel que prévu ou modifiées[1] par les partenaires de la CALM-NJ entre 2010 et 2016.

Celles-ci sont divisées de deux manières :

> ***Actions coup de cœur :*** celles-ci regroupent 33 bons coups qui ont été soulignés par les partenaires lors des dernières rencontres de territoires qui visaient à réaliser le Bilan des retombées et apprentissages. Lors de ces rencontres, les partenaires avaient été questionnés sur les projets dont ils étaient fiers, ceux qui avaient eu le plus d'impact dans leur communauté.
>
> Nous les avons donc recensés en résumant de manière succincte ce qui en faisait un projet coup de cœur.
>
> ***Actions réalisées entre 2010 et 2016 :*** outre les bons coups, il s'est réalisé des centaines de projets en saines habitudes de vies dans les dernières années. La CALM-NJ a donc répertorié ceux-ci en les divisant par thématique (MVPA, SA) pouvant ainsi créer une banque d'idées, de projets et d'actions qui pourront inspirer les partenaires du regroupement, ainsi que ceux des autres milieux afin de maintenir l'enjeu des SHV présent.

2. Répertoire des ressources et outils en saines habitudes de vie : ce document est le résultat d'une recherche non exhaustive, mais approfondie des ressources et outils existants en lien avec les SHV.

[1] Un projet peut avoir été modifié en cours de réalisation afin de bonifier celui-ci de manière positive : injection de nouveau financement, augmentation de la fréquence, bonification des ressources.

Les ressources qui y ont été répertoriées visent à être utiles principalement aux acteurs des milieux municipaux, scolaires et communautaires.

Celles-ci sont regroupées ainsi :

- Références Internet en lien avec les saines habitudes de vie, le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation;
- Formations et ateliers offerts par le CISSS Lanaudière;
- Infolettres pertinentes;
- Mois thématiques et campagnes de promotion;
- Subventions ou soutien financier.

Ce dernier sera également présenté aux principales tables de concertation de la MRC Matawinie, dont le comité local de développement social de la Matawinie, afin de partager l'importance des saines habitudes de vie dans l'avenir de notre territoire et de garder une mémoire collective.

1. Méthodologie de cueillette des données

Le projet de rédaction du Bilan des retombées et apprentissages de la Collectivité Active Lanaudoise Matawinie Nord de Joliette a été confié à une chargée de projet indépendante qui avait un regard externe du regroupement.

Le travail de collecte de données et de rédaction a été supervisé par le comité de coordination composé d'un représentant des territoires 1 et 2, ainsi que de l'organisme fiduciaire.

Données quantitatives

Dans un premier temps, afin de recueillir les données nécessaires à l'évaluation des retombées financière, divers outils ont été consultés. Les rapports financiers de la SADC Matawinie (organisme fiduciaire) remis à Québec en Forme qui ont permis de constituer le portrait des investissements monétaires, et ce, depuis 2009. Les plans d'action annuels produits par Québec en Forme détaillant pour leur part les montants octroyés en fonction des deux grandes thématiques soit le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation.

Québec en Forme a aussi soutenu la CALM-NJ dans l'évaluation des retombées grâce à une base de données compilant diverses variables d'évaluation des actions. Le regroupement a choisi d'évaluer les retombées de ces actions en retenant trois desdites variables : l'axe d'intervention (section 4.2.1.), le statut de l'action (4.2.2.) et les thématiques abordées (4.2.3).

Données qualitatives

Dans un second temps, la CALM-NJ a lancé un appel à tous les partenaires des territoires encore actifs au sein du regroupement afin d'aller à leur rencontre pour qu'ils nous partagent leurs expériences. Ces rencontres se sont déroulées entre le 18 février et le 1er avril 2016. À cet appel, une grande majorité des partenaires ont répondu ! En rencontre de territoire ou individuelle, les discussions ont porté sur la mobilisation (les conditions gagnantes et les freins), leur manière de travailler, l'avenir des saines habitudes de vie et les bons coups dont ils sont particulièrement fiers. Au total, ce sont 12 rencontres, en territoire ou individuelles qui ont eu lieu, permettant de discuter avec 24 partenaires encore présents.

Enfin, au fil des rencontres de dernières années, la CALM-NJ a pu recueillir, de la part des partenaires, des recommandations afin que l'enjeu des saines habitudes de vie continue à être au cœur des préoccupations. L'utilisation de ces outils aura permis à la CALM-NJ de mettre en lumière ce qui est à conserver, à créer, ce qui sera une opportunité et une menace pour l'avenir de cet enjeu.

2. Présentation de la CALM-NJ

Ses origines

Le 29 septembre 2008, des gens du milieu municipal, scolaire, communautaire, institutionnel et des citoyens ont été invités à se réunir suite à l'initiative de M. Martin Alarie et Mme Céline Croteau pour discuter de la création potentielle d'un comité d'action local pour Québec en forme. Le 16 octobre 2009, la décision de créer un regroupement s'est officialisée, des démarches ont alors été entreprises afin d'aller chercher tous les partenaires stratégiques et la CALM-NJ fut créée. Le 30 avril 2009, le regroupement a déposé son premier plan stratégique triennal à Québec en Forme.

Mission

La Collectivité Active Lanaudoise Matawinie et Nord de Joliette (CALM-NJ) est un regroupement de partenaires dont la mission est de favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les moins 9 mois à 17 ans.

Vision

La mobilisation d'organisations du milieu au sein de notre regroupement nous permettra de construire une vision commune et de partager nos ressources afin de maximiser l'impact de nos interventions en fonction des meilleures pratiques auprès de notre clientèle cible. Un travail systémique et soutenu impliquant le jeune et tous les facteurs de son environnement amènera un changement en profondeur et durable.

Organisation géographique en 2015

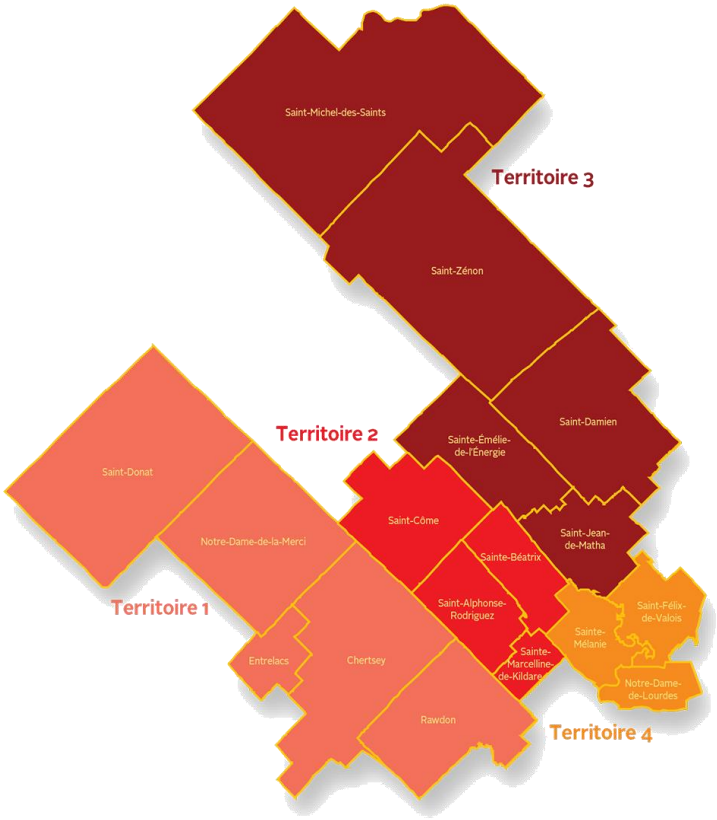

Partenaires au sein de la CALM-NJ
Petite enfance 3
Scolaire (primaire et secondaire) : 4
Municipal : 14
Communautaire : 7
Intervenants de la santé : 4

Territoire 1 : Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci, Entrelacs, Rawdon, Saint-Donat
Territoire 2 : Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse Rodriguez, Sainte-Marcelline, Saint-Côme
Territoire 3 : Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Émelie-de-l'Énergie, Saint-Zénon, Saint-Michel, Saint-Damien
Territoire 4 : Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois

Les annexes 1 et 2 présentent les structures de gouvernance de la CALM-NJ avant et après 2011. L'annexe 2 présente la gouvernance qui était effective en 2016 lors de la fin des activités du regroupement.

3. Évaluation des retombées

3.1. Retombées financières

Annuellement, la CALM-NJ déposait auprès de Québec en Forme un plan d'action annuel dans lequel était détaillé l'ensemble des actions que les partenaires prévoyaient réaliser au cours de l'année. Ce dernier permettait de détailler les investissements en lien avec la réalisation des actions, la coordination et l'administration du regroupement.

Graphique 1 : Portrait des montants octroyés vs. engagées

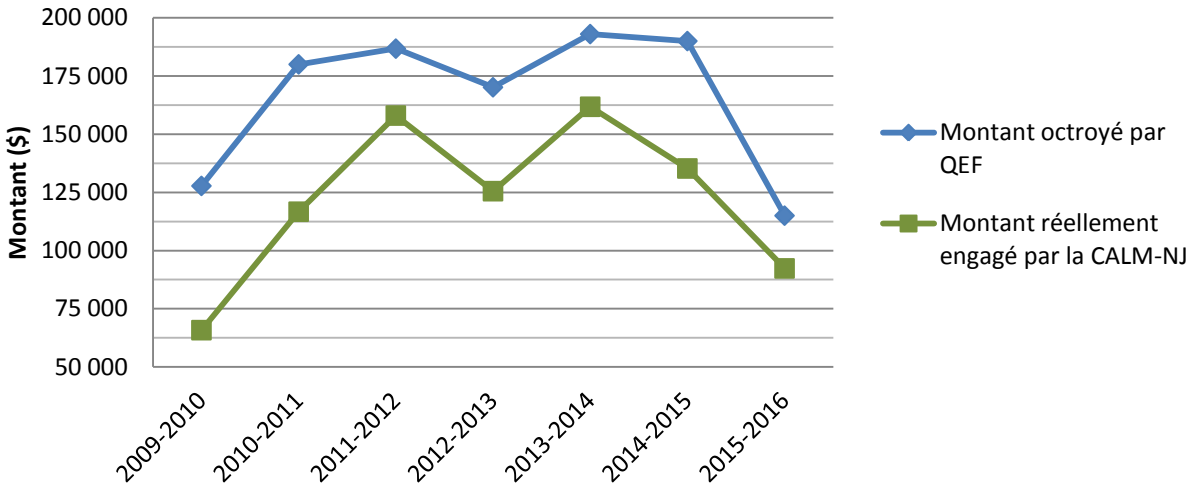

Total des sommes engagés par la CALM-NJ depuis 2009 :
855 043 $
Total des sommes engagés pour la réalisation d'actions entre 2009-2016 :
486 286 $

Tableau 1 : Survol financier annuel ($)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Montant demandé par la CALM-NJ	128 000 $	180 000 $	236 252 $	170 440 $	193 388 $	189 888 $	138 496 $
Montant octroyé par QEF	127 778 $	180 000 $	186 747 $	170 153 $	193 000 $	190 000 $	115 000 $
Montant engagé par la CALM-NJ	65 817 $	116 689 $	158 000 $	125 513 $	161 778 $	135 268 $	92 338 $

Graphique 2 : Portrait des sommes octroyées aux actions / sommes engagées pour actions

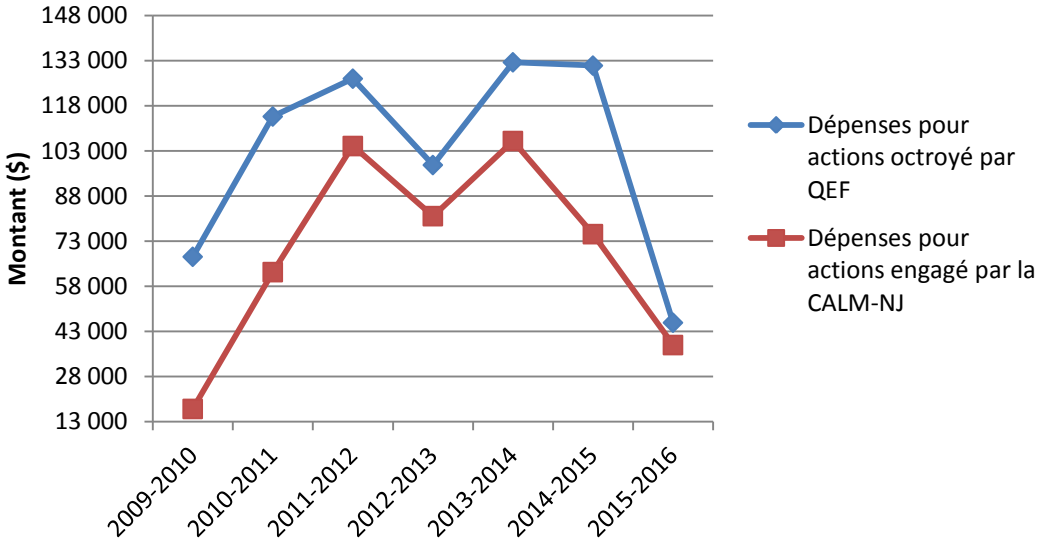

Tableau 2 : Survol financier des investissements et retombées ($)							
	2009-2010	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**
Dépenses pour actions: octroyé par QEF	67 857 $	114 470 $	127 047 $	98 340 $	132 488 $	131 385 $	45 951 $
Dépenses pour actions: engagé par la CALM-NJ	17 291 $	62 759 $	104 664 $	81 359 $	106 314 $	75 379 $	38 520 $

Graphique 3 : Proportion des montants octroyés/ thématiques (MVPA et SA) (2009-2016)

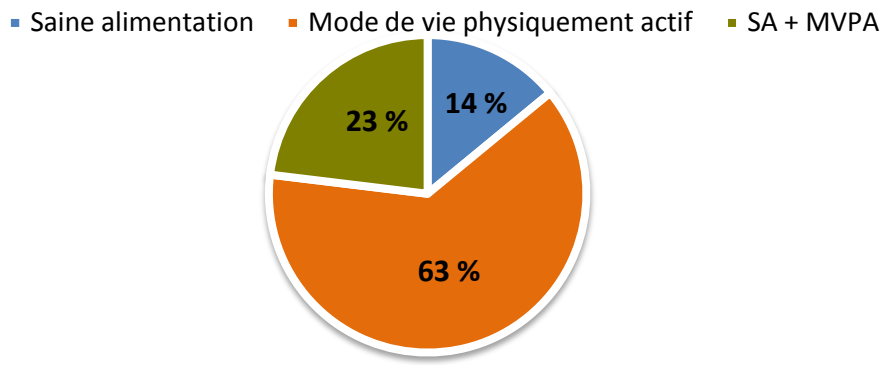

Tableau 3 : Montants octroyés en fonction des thématiques ($)						
	2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**
Saine alimentation	21 563 $	17 881 $	25 377 $	15 556 $	18 612 $	15 556 $
Mode de vie physiquement actif	109 918 $	58 150 $	62 130 $	100 097 $	82 970 $	100 097 $
SA + MVPA	61 033 $	51 016 $	10 833 $	16 835 $	29 803 $	16 835 $

3.2. Retombées des actions

3.2.1. Axe d'intervention

Les actions réalisées dans les territoires couverts par la CALM-NJ sont présentées ci-dessous, selon trois axes d'intervention : la capacité d'agir du regroupement local de partenaires (1), la sensibilisation et l'influence (2) et la transformation des milieux de vie (3). Cette catégorisation[2] s'appuie sur les changements visés par Québec en Forme dans son alignement stratégique.[3] En effet, pour effectuer l'évaluation des retombées, Québec en Forme devait être en mesure de porter un regard global sur l'ensemble des actions mises en œuvre par les regroupements locaux. Afin de mieux capter la nature des actions réalisées, cette catégorisation a été mise en place. La CALM-NJ a décidé de l'utiliser pour évaluer les retombées des actions posées entre 2009 et 2016. Bien que les partenaires aient toujours catégorisé leurs actions en fonction des angles mode de vie physiquement actif (MVPA) et saine alimentation (SA), il est intéressant d'analyser de manière plus globale la portée de celles-ci.

Définition des axes :

Capacité d'agir du regroupement local de partenaires (1) : ces actions permettaient de **renforcer** la **capacité** du regroupement, de **concrétiser des changements durables** dans son milieu tels que mobiliser des acteurs clés, de partager des connaissances de bonnes pratiques, de se doter d'un mode de gouvernance démocratique ou d'accroître la visibilité de celui-ci.

Sensibiliser / influencer (2) : ces actions ont permis de **transmettre de l'information, des connaissances, des messages** aux jeunes, à leurs parents, aux élus ou aux acteurs de la communauté en rapport à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif afin qu'ils **saisissent le rôle qu'ils peuvent jouer** dans l'adoption des saines habitudes de vie.[4]

Transformer des milieux de vie (3) : ces actions ont amené des **changements concrets et visibles** dans les milieux de vie des jeunes en **bonifiant l'offre d'occasions** récurrentes, en leur permettant d'acquérir des habiletés, de développer des compétences ou de participer à plusieurs reprises à celles-ci.

270 actions déployées entre 2009-2016

Axe 1 : **19** actions ont su accroître la **capacité d'agir du regroupement** lors du changement de gouvernance.

Axe 2 : **22 actions** visaient à **sensibiliser et influencer** lors du démarrage du regroupement.

Axe 3 : **54%** des actions ont su **transformer les milieux de vie.**

[2] En annexe 3 se trouve le schéma de la catégorisation de Québec en Forme.

[3] Il est important de noter que QEF a débuté l'utilisation de ce type de catégorisation qu'à partir du dépôt de projets de l'année 2014. Au-delà de cette année de référence, un autre type de catégorisation des actions était préconisée. Afin d'uniformiser l'évaluation des retombées des actions posées, nous avons appliqué la plus récente catégorisation à toutes les actions réalisées depuis 2009.

[4] Ces dernières ne visaient pas le développement de compétences ni l'offre d'activités (programmation) qui ont une fréquence, une intensité et une continuité.

Graphique 4 : Proportion des actions réalisées selon l'axe d'intervention (2009-2016)

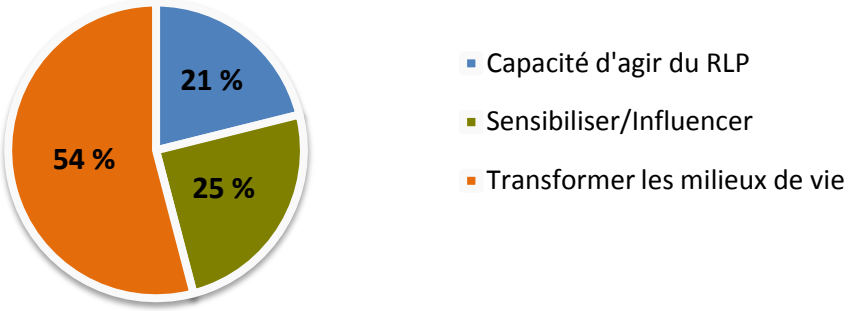

CONSTATS

- C'est lors du démarrage du regroupement, en 2009, que le plus d'actions visant à sensibiliser les partenaires du milieu (axe 2) ont eu lieu, soit un total de 22 projets. Le changement de mode de gouvernance, en 2011, a pour sa part permis de réaliser 19 actions visant à accroître la capacité d'agir du regroupement (axe 1).

- Les actions de l'axe 1 étaient menées par le regroupement et visaient la création de tables locales, le déploiement des plans d'actions triennaux ou le déploiement du plan de communication. La sensibilisation visée dans les actions de l'axe 2 se sont entres autres traduites par plusieurs actions dans lesquelles les parents étaient impliqués.

- L'axe transformation des milieux (3) de vie est celui où le plus grand nombre d'actions ont été réalisées, soit 54% entre 2009 et 2016 : cours de cuisine, jardins communautaires, club plein air, casse-croûte santé, patinoire, parc ou plage animés, etc.

Tableau 4 : Nombre d'actions selon l'axe d'intervention / année

Axes	Année	Nombre d'actions
1. Capacité d'agir du Regroupement local de partenaire (RLP)	Avril 2009	6
	Avril 2010	12
	Avril 2011	19
	Avril 2012	7
	Avril 2013	8
	Avril 2014	3
	Avril 2015	2
Capacité d'agir du RLP		**57**
2. Sensibiliser/Influencer	Avril 2009	22
	Avril 2010	7
	Avril 2011	10
	Avril 2012	11
	Avril 2013	10
	Avril 2014	5
	Avril 2015	2
Sensibiliser/Influencer		**67**
3. Transformer les milieux de vie	Avril 2009	17
	Avril 2010	13
	Avril 2011	26
	Avril 2012	24
	Avril 2013	26
	Avril 2014	25
	Avril 2015	15
Transformer les milieux de vie		**146**
Total global		**270**

3.2.2 Thématiques

Graphique 5 : Répartition des actions par thématique et axe d'intervention (2009-2016)

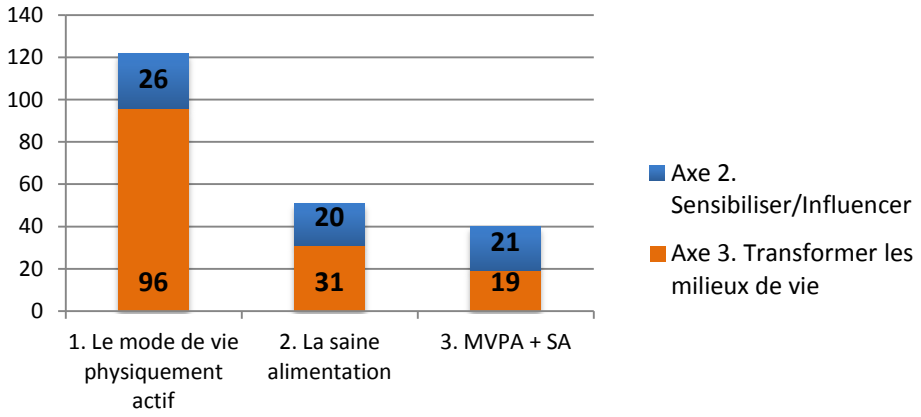

Constats

- Le mode de vie physiquement actif est la thématique dans laquelle les partenaires ont eu le plus de pouvoir d'agir. Le fait que la majorité des partenaires aient des mandats en lien avec l'activité physique influence inévitablement le nombre d'actions réalisées, et ce, indépendamment de l'axe d'intervention.

- La participation des partenaires aux actions MRC a toujours été très faible et ce, principalement par manque de temps. C'est donc pour cela qu'une majorité des actions traitant conjointement des thématiques «mode de vie physiquement actif et saine alimentation» étaient portés par la coordination de la CALM-NJ dans l'axe capacité d'agir du regroupement (1).

- Il est possible d'observer dans le tableau 5, qu'en 2009 la répartition des actions entre les thématiques était plus égale. Cela s'expliquer par le fait que lors de l'implantation du regroupement chacune des actions avait un volet qui concernait autant le MVPA et la SA.

Graphique 6 : Proportion des actions réalisées par thématique (2009-2016)

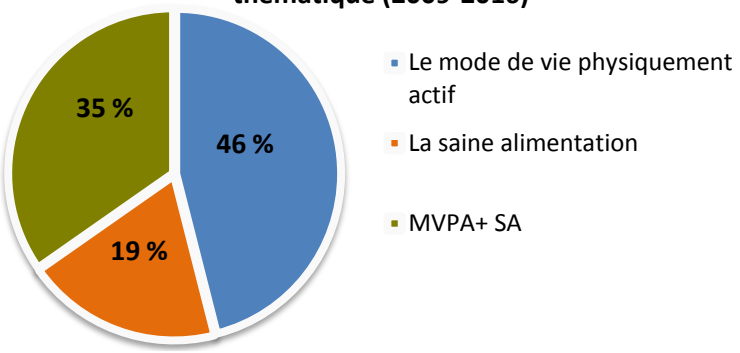

46 % des actions concernait le **mode de vie physiquement actif**

Tableau 5 : Nombre d'actions par thématique / année		
Thématiques	**Année**	**Nombre d'actions**
1. Le mode de vie physiquement actif	Avril 2009	10
	Avril 2010	10
	Avril 2011	17
	Avril 2012	21
	Avril 2013	29
	Avril 2014	22
	Avril 2015	13
Le mode de vie physiquement actif		**122**
2. La saine alimentation	Avril 2009	15
	Avril 2010	2
	Avril 2011	12
	Avril 2012	8
	Avril 2013	5
	Avril 2014	6
	Avril 2015	3
La saine alimentation		**51**
3. MVPA + SA	Avril 2009	20
	Avril 2010	18
	Avril 2011	26
	Avril 2012	12
	Avril 2013	9
	Avril 2014	4
	Avril 2015	3
MVPA + SA		**92**

4. Évaluation des apprentissages

La capacité de réalisation des actions, au fil des ans, peut avoir été influencée par divers facteurs. On peut tout d'abord noter le changement de mode de gouvernance en 2011. C'est à ce moment charnière que les partenaires se sont d'avantages appropriés le processus de mobilisation et le discours sur les saines habitudes de vie. Parallèlement, le fait d'être soutenu de manière multisectorielle, par l'Agence de la santé et des services sociaux, ainsi que par les campagnes nationales de Québec en Forme a su créer un momentum afin que cet enjeu soit constamment au cœur des préoccupations.

Afin d'évaluer les apprentissages réalisés par les partenaires, ces différents aspects ont été abordés en rencontre de territoire. Il a donc été possible de faire ressortir quelles sont les conditions gagnantes et les freins à une mobilisation territoriale, en plus de mesurer la portée des changements qu'aura suscité la CALM-NJ sur les saines habitudes de vie.

Graphique 7: Capacité de réalisation des actions

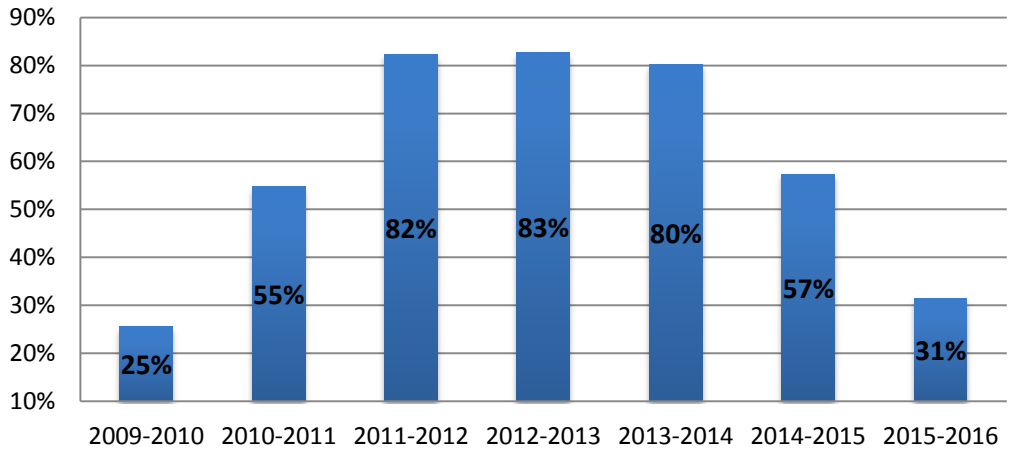

4.1. Mobilisation et concertation des partenaires

4.1.1. Les conditions gagnantes à la mobilisation

Le ***changement de mode de gouvernance*** en 2011 a eu une influence marquée sur le nombre d'actions déposées. L'***augmentation d'actions réalisées*** dans cette année charnière est de ***43%***. Cette manière de travailler fort innovatrice a suscité des retombées importantes pour la MRC de la Matawinie et le nord de Joliette. .

Lors des rencontres de territoires, les discussions ont été orientées vers l'avenir de la mobilisation au sein des partenaires. Ces derniers ont su identifier ce qu'a pu apporter de bénéfique la structure de travail par territoire (instaurée en 2011), ce qui devrait être retenu de cette approche, ce qui a facilité ou freiné la collaboration. Voici un résumé des échanges en rencontre de territoire :

Le mode de gouvernance en territoire

- Il a favorisé le ***développement et la création de liens*** avec les partenaires à proximité. Le processus de mobilisation a aussi stimulé des ***collaborations entre partenaires qui ne siégeaient pas nécessairement à la CALM-NJ***, mais pour qui les SHV étaient un enjeu.

- Le regroupement a permis d'offrir des espaces-temps pour ***échanger de manière multisectorielle.*** Les partenaires retrouvaient lors des rencontres de territoire un lieu pour s'outiller, bonifier les savoirs et façons de faire. Le ***réseautage a transcendé les SHV*** : il a permis les échanges d'informations, le changement de mentalité et de culture ainsi que l'ouverture sur les autres.

- Le fait de regrouper ensemble des partenaires de tous les secteurs d'un même territoire a permis de ***briser*** le ***travail en silo*** et a favorisé la ***naissance de projets communs***.

- Une plus grande collaboration entres partenaires est née du ***travail en petit groupe***, ce qui a permis de ***répondre plus facilement aux besoins*** des jeunes du milieu. Ce faisant, les projets ont été ***réalisés plus rapidement***, car il était plus aisé de créer des liens de confiance et de donner son point de vue pour faire avancer les choses.

- La ***proximité géographique*** a été un facteur ***facilitant la mobilisation de partenaires*** ayant moins de ressources humaines ou financières. En effet, le travail de concertation en territoire a permis de justifier la pertinence d'être partie prenante du processus : moins de déplacement, rencontres maximisant davantage la réalisation d'actions, accroissement du soutien dans le processus de dépôt de projet.

La coordination locale

- Les rencontres de territoire ont aussi permis de valider l'effet qu'a eu la coordination locale sur l'accompagnement des partenaires :
  - Le fait d'être ***continuellement alimenté sur l'enjeu*** le gardait vivant. La coordination permettait d'***effectuer une veille*** sur les événements à venir, les dates de tombées importantes, le partage des bons coups.
  - Le soutien offert guidait dans la démarche de dépôt de projet.
  - Le ***perfectionnement continuel*** apporté par la coordination motivait les acteurs du milieu.

Tableau 6 : Pourcentage d'actions annulées entre 2010 et 2015

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
22 %	19 %	35 %	10 %	29 %

- Tel qu'illustré dans le tableau 6, c'est en 2012-2013 que le plus d'actions ont été annulées et cela s'explique par de multiples changements à la coordination. Dès l'année suivante, la situation avait été rétablie, la coordination avait su réunir et mobiliser les partenaires par territoire et cela s'est fait sentir sur le terrain. Ceci illustre l'importance d'avoir au sein d'un regroupement une solide coordination qui est en mesure d'unir les partenaires autour dudit enjeu.

4.1.2. Les freins à la mobilisation

Lors de sa création, la CALM-NJ s'était dotée d'une certaine structure de gouvernance et de prises de décisions. Ce mode de gouvernance a été en vigueur jusqu'en 2010, moment ou les partenaires ont convenu que ce dernier ne convenait plus ayant un effet démobilisateur sur les acteurs du milieu. La structure de sélection des projets et le processus décisionnel étaient devenus lourd et complexe à gérer. La CALM-NJ a pris un certain temps avant de trouver la structure qui convenait à son fonctionnement et à ses partenaires.

Plusieurs inconvénients et désavantages ont donc été soulignés par les partenaires et les anciens et actuels membres du comité de coordination.

- Originalement, il y avait ***quatre paliers d'analyse et d'approbation***[5] ce qui rendait le ***processus très long et lourd*** et laissait ***peu de place aux modifications***. De plus, le pouvoir décisionnel était encadré par un petit groupe d'individus qui étaient impliqués dans le comité de coordination et de sélection de projets.

- Lors des ***rencontres de partenaires***, il y avait ***peu de possibilités de donner son opinion*** parce qu'ils étaient trop nombreux et les rencontres peu fréquentes. Ces derniers soulignent qu'ils avaient l'impression d'y perdre leur temps, de ne pouvoir apporter que peu de solutions ou de réaliser des actions avec un minimum d'impacts. De plus, la présence de certains experts du milieu de la santé donnait un angle d'analyse trop scientifique à la réalisation des projets et éloignait les acteurs de leurs objectifs.

- Il était généralement ***impossible*** de pouvoir ***discuter et faire avancer les choses*** en très grand groupe. De plus, étant donné que le territoire est très grand et différent, il était complexe de ***répondre aux besoins des différents milieux***.

Outre l'ancien mode de gouvernance qui, à un moment en particulier a été un frein à la concertation, d'autres facteurs ont été nommés pour expliquer la démobilisation de certains partenaires et ce, tout particulièrement depuis 2014, année où 29% des projets ont été annulé. Les rencontres de territoire ont permis d'identifier les raisons à ce phénomène.

- Le ***manque de clarté, d'uniformité et la rigidité des critères de sélection de QEF*** ont été nommées comme des éléments démobilisateurs. Si ceux-ci avaient davantage correspondu aux besoins du milieu, des projets plus rassembleurs auraient pris forme. Beaucoup de partenaires ont investis du temps dans l'élaboration d'actions pour savoir après l'évaluation de ceux-ci, qu'ils ne correspondaient pas aux critères de sélection. Ce qui a soulevé une certaine frustration.

- Étant donné que les ***critères d'évaluation de Québec en forme n'étaient pas clairement définis***, il y a eu un certain manque de cohérence entre les projets acceptés ou refusés d'une année ou d'une région à l'autre. Ex : le financement d'équipement qui n'était pas admissible originalement et qui a quand même été accepté dans certains cas.

- La ***grande mobilité des ressources humaines*** est certes le plus grand frein à la réalisation des projets. Des difficultés ont été vécues tant dans le recrutement à l'animation, qu'au niveau des mouvements de personnels au sein des partenaires. De plus, le ***manque d'infrastructures pour soutenir les activités*** qu'une ressource se devait de mettre en œuvre a influé la capacité de réalisation de celle-ci.

- Afin que le regroupement ait plus de portée d'agir, il aurait été nécessaire que les ***décideurs municipaux et du milieu de la santé soient davantage participatifs.*** Plusieurs d'entre eux ne connaissant pas le regroupement, il était donc difficile de les mobiliser autour de celui-ci ou d'un enjeu commun.

- Selon certains partenaires, la ***thématique*** des saines habitudes de vie n'était ***pas suffisamment bien définie*** ce qui générait des conflits dans le dépôt de projet.

[5] Le comité de programmation, le comité exécutif, l'agent régional et Québec en Forme.

- L'impression de travailler sur un enjeu plus global et non pas directement pour une ***clientèle cible*** démotivait certains partenaires. Enfin, les ***objectifs à atteindre*** étaient ***vagues et peu tangibles*** (ex. le nombre de jeunes atteints).

- La mobilisation du ***milieu communautaire*** aura toujours été un frein parce que ces derniers étaient ***réfractaires aux projets*** émanant dans la ***Fondation Chagnon.*** Le financement et la manière de faire de la Fondation ne correspondait pas aux pratiques et réalités des milieux.

- Le territoire de la CALM-NJ a été soutenu par quatre ***différentes coordinations régionales*** ce qui a rendu le processus de dépôt et de sélection des projets instables puisque les approches de chacune d'entre elle était différentes à toutes les fois.

4.2. L'accompagnement régional

Parallèlement au soutien de la coordination locale, celle du bailleur de fonds provincial, Québec en Forme, a aussi eu une très importante influence sur la mobilisation et la concertation des acteurs du milieu.

- Québec en Forme offrait la ***possibilité de tester des projets***, qui n'auraient pu l'être sans leur soutien financier, et ceci fut un ***facteur stimulant l'initiation et la création de projets***.

  - Cela a permis à certains partenaires de démontrer aux décideurs le potentiel des projets afin qu'ils soient endossés par ces derniers.
  - La mise sur pied de projets a été un incitatif à l'embauche de ressources humaines permanente aux services des loisirs de quatre municipalités.
  - Ce principe a permis d'explorer et de bonifier les occasions d'initier les jeunes à des activités qu'on ne trouve pas ailleurs en Matawinie.

  - Selon le point de vue de certains partenaires, cette approche a été plutôt négativement perçue car elle ne favorisait pas la pérennité de projet qui correspond aux besoins des milieux.
  - Le fait d'investir dans des ressources humaines seulement, et non dans des biens et immobilisations, a parfois freiné les partenaires dans l'élaboration des projets Le financement d'infrastructures aurait pu être un moyen de compléter l'offre d'activités physiques de certains milieux qui avaient déjà une ressource en animation.

- L'***angle des communications*** préconisées par QEF n'a ***pas*** été perçu comme ***unificateur***. La CALM-NJ aurait désiré qu'un sentiment d'appartenance soit créé dans l'ensemble de la Matawinie autour de projets créés collectivement au nom de QEF et des partenaires.
  - Il aurait été pertinent d'avoir une image globale qui aurait permis aux citoyens d'identifier, à travers une région administrative ou le Québec, des projets réalisés avec le soutien de QEF.
  - Afin de pérenniser le transfert des savoirs, il aurait été pertinent de prévoir dès le début des activités pour le regroupement et des moyens de communication plus efficaces.

5. L'avenir des saines habitudes de vie

Lors de la dernière rencontre des partenaires le 11 décembre 2015, ces derniers ont soulevé leurs préoccupations face à la pérennité des saines habitudes de vie dans le territoire de la Matawinie et du Nord de Joliette. Les acteurs se questionnaient sur les manières de garder l'enjeu au cœur des préoccupations régionales. En rencontre de territoire, ils ont donc été questionnés sur les changements de culture face aux SHV, sur la mobilisation de leurs milieux, sur les changements qu'ils peuvent noter dans la communauté ainsi que sur la manière dont les SHV seront abordées à l'avenir. Après discussion, les conclusions suivantes ont pu être soulignées.

5.1. Pérennité et changements

Saines habitudes de vie

- **Les SHV ce n'est pas une mode, mais bien une norme!**
  Les saines habitudes de vie on n'en parle plus, on les vit! ***L'enjeu fait partie de la culture*** d'une majorité des organisations partenaires de la CALM-NJ.

- **Chaque petit geste compte.**
  On note d'importants changements dans la perception de ce que sont les SHV. Les citoyens perçoivent désormais les ***actions à poser*** comme étant ***plus accessibles***. Le ***discours*** est aussi ***moins moralisateur***, moins répressif, ce qui a dédramatisé l'***approche,*** qui en est désormais une ***de santé globale*** (mentale et physique).

- **Un intérêt soulevé par les citoyens.**
  La pression commence à se faire sentir de leur part. Ils désirent qu'on leur offre des environnements favorables à la pratique d'activités physiques et une plus grande accessibilité à des aliments sains. Les ***besoins*** sont de plus en plus ***nommés***, ce qui dénote graduellement les changements de mentalités.
  - L'offre d'aliments santé lors des événements;
  - Les activités parents-enfants;
  - La variété des activités auxquelles ils participent.

  La ***demande vient aussi de plus en plus des jeunes*** à qui on parle de saines habitudes de vie d'une multitude de manières. Ce sont eux la génération Québec en Forme!

- **Des infrastructures qui répondent aux nouveaux besoins.**
  La préoccupation des saines habitudes de vie s'intègrent de plus en plus dans la ***vision des environnements favorables***. Si des investissements devaient être réalisés, c'est dans des ***infrastructures qui permettent le jeu libre et les activités spontanées*** qu'il serait pertinent d'investir. L'accessibilité (période et argent) sera aussi toujours une préoccupation des partenaires.

- **Les liens créés resteront à moyen et long terme.**
  Au ***niveau local***, les partenaires en sont convaincues! Toutefois, au niveau de la MRC Matawinie, l'enjeu ne sera pas nécessairement pérennisé sous sa forme actuelle et la mobilisation ne se perpétuera pas nécessairement dans le temps.

  Les liens vont même maintenant au-delà des partenaires assis autour de la table de la CALM-NJ. Le regroupement a su stimuler ***des liens entre des acteurs des secteurs***

municipaux, communautaires, scolaires et de la santé au sein d'un même territoire, qui aujourd'hui abordent les SHV de manière concertée.

- **Identifier les bons porteurs de l'enjeu.**
  De nombreuses inquiétudes ont été nommées par rapport au fait que l'***enjeu*** est actuellement ***porté par des individus et non par les organisations***. Les membres présents au sein des organisations sont convaincus de l'importance de l'enjeu, mais cette conviction doit être transmise et intégrée et ce, particulièrement au niveau des décideurs et des organisations qui ont un grand rayonnement au sein de la MRC et de la région lanaudoise.

Mobilisation et concertation

- **L'importance d'avoir une bonne structure de mobilisation et de concertation.**
  Selon les partenaires de la CALM-NJ, ce n'est pas seulement l'enjeu des saines habitudes de vie qu'il faudra continuer de défendre. Le fait de ***travailler de concert*** et de créer des partenariats est un ***processus*** qui se développe ***à long terme*** et qui génère des résultats tangibles lorsqu'on y travaille de manière constante.

  Ce sera donc fort pertinent de travailler à ce niveau pour que les acteurs du milieu ***conservent un sentiment d'appartenance à l'ensemble de leur communauté*** et non uniquement à leur localité et que l'enjeu reste bien vivant.

- **Prochaine étape : coopérer et collaborer.**
  Le ***réseautage*** et la ***coordination*** sont des ***acquis*** relativement ***bien établis***. Les partenaires nomment clairement qu'ils continueront à discuter, à échanger, à partager des informations ou des ressources dans certains milieux car c'est un ***investissement durable pour leur communauté.*** Ces échanges ne se feront toutefois plus de manière structurée avec un objectif commun.

  Le prochain défi est de trouver des moyens afin que ces derniers coopèrent en vue de partager des ressources dans l'atteinte d'un objectif commun, et collaborent pour partager les risques, les ressources, les responsabilités et la reconnaissance. Les liens créés de manière multisectoriels dans certains territoires illustrent la clé du succès de maints projets.

  Il faut toutefois relativiser, qu'avant d'être regroupés en territoire, ces derniers ne s'assoyaient pas nécessairement autour des mêmes tables. Un grand pas a donc été franchi malgré tout.

- **Des changements dans les façons de faire.**
  Les partenaires communiquent davantage entre eux, se connaissent beaucoup plus qu'avant, font plus de réseautage et de partage. Certains organismes ont même vu leurs ***pratiques organisationnelles*** être ***modifiées afin de travailler davantage de concert***.

- **Mobilisation territoriale vs. municipale.**
  Les partenaires se sont impliqués au sein du regroupement pour répondre aux besoins de leur organisation et en tirer un bénéfice direct. ***L'enjeu n'étant pas nécessairement une préoccupation commune au sein d'un territoire, peu de projets communs en sont nés.*** Par conséquent, selon certains partenaires, la mobilisation territoriale n'a pas été une réelle réussite, mais au niveau municipal ce fut bien le cas.

Les partenaires conclus de manière unanime qu'il est désormais ***plus naturel de travailler de concert***, la concertation fait désormais partie de la manière de travailler il ne reste plus qu'à l'alimenter pour l'améliorer.

5.2. Opportunités et menaces

Lors du dernier grand regroupement des partenaires, il a aussi été identifié que les organisations qui évoluent autour du regroupement ont inévitablement une influence sur ce dernier et sur l'enjeu qu'il portait. Chacune des organisations a son propre contexte et sa propre réalité, qui ont une influence sur la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes et leur famille. Ces éléments ont été classés en deux catégories, soit les opportunités et défis, et il est primordial de les conserver dans une perspective de pérennité.

Tableau 7 : Opportunités et défis pour les SHV

Organisations	Opportunités	Défis
Territoire 1	- Volonté de se concerter et se mobiliser; - Adoption d'une Politique Saines habitudes de vie commune pour 3 municipalités (Chertsey, Rawdon, Saint-Donat); - Accès à des ressources matérielles et partage de ces ressources; - Accès à des ressources humaines et partage de ces ressources; - Mobilisation du milieu par les partenaires; les partenaires sont de bons porteurs.	- Coupures budgétaires; - Moins de disponibilités des ressources humaines; - Reste de la mobilisation à faire.
Territoire 2	- Partage de connaissances, ressources matérielles, ressources humaines, etc. - Mobilisation des partenaires et des citoyens; - Diversité (tous les groupes d'âge).	- Ressources humaines (roulement de personnel); - Pauvreté de la population (défavorisation); - Population vieillissante.
Territoire 3	- Milieux naturels et activités de plein air; - Partage de ressources humaines; - Activités conjointes des Maisons des Jeunes; - Accès à des ressources matérielles.	- Distance géographique entre les municipalités du territoire; - Budget; - Échéancier; - Pas de projets communs qui ont été consolidés sur le territoire.
Territoire 4	- Partage des ressources humaines; - Activités communes; - Accès à des ressources matérielles.	- Budget, coupures budgétaires; - Échéancier; - Disponibilité; - Pas de projets communs sur le territoire.
Milieu de la petite enfance	- Transmission des connaissances; - Susciter la réflexion et l'action; - L'ensemble des organisations qui gravitent autour de la CALM-NJ permet de beaux échanges.	- Travail en silo; - Risque de dédoublement.

Milieu scolaire	- Programmes existants à diversifier et s'approprier (ex. WIXX); - Milieu déjà bien resauté; - Le milieu scolaire est au cœur des enjeux, de la communauté; - Les saines habitudes de vie font partie du programme scolaire.	- Mouvance des ressources humaines = danger de perdre l'engagement du partenaire si la ressource change
Milieu municipal	- Pouvoir de mobiliser la communauté; - Ressources humaines; - Implication citoyenne; - Meilleure compréhension des ressources.	- Échéancier de Québec en Forme; - Ressources humaines doivent répondre à de grands besoins.

5.3. Recommandations

Le bilan du plan stratégique 2012-2015, le portrait de chacune des municipalités de la CALM-NJ, les constats de Grandir Ensemble Matawinie, ainsi que le vécu des partenaires ont permis de cibler les forces de la Matawinie et du Nord de Joliette ainsi que son potentiel de développement. Ces constats ont été formulés par les partenaires lors de rencontres de territoire et il est important de les garder en tête en vue de la pérennisation des saines habitudes de vie, mais aussi de la mobilisation des acteurs des différents milieux.

Tableau 8 : Conserver / Forces

Ce qui a bien fonctionné et qui doit toujours être là à l'avenir

- Faire rayonner et maximiser les actions concertées.
- S'inspirer de la structure de gouvernance par territoire (réseautage, partage de connaissances, de matériel, de ressources humaines) et la reproduire.
- Maintenir la sensibilité à l'accessibilité dans le développement de tout projet (temporelle, financière, spatiale, sociale).
- Maintenir et bonifier l'accessibilité des municipalités aux écoles (infrastructures, matériel, locaux).
- Créer davantage de partenariats pour maximiser l'utilisation des infrastructures disponibles.
- Faire rayonner les bons coups pour favoriser leur déploiement dans d'autres milieux.
- Garder les municipalités mobilisées face à l'enjeu des saines habitudes de vie (SHV).
- Développer davantage d'actions parents-enfants afin que ces derniers saisissent le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'adoption des SHV.

Tableau 9 : Créer / Potentiel de développement

Ce qui nous manque actuellement et dont on doit se doter pour atteindre nos objectifs

Développer des stratégies et argumentaires pour…

- Mobiliser les élus, les parents;
- Créer des partenariats avec les aînés;
- Créer davantage de partenariats avec les camps de jour.

Développer des moyens de communication pour…

- Connaître les initiatives mises de l'avant dans les écoles;
- Faire circuler l'information entre les partenaires;
- Développer un outil afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des actions et mesurer les retombées;
- Organiser des événements rassembleurs.

S'outiller en saine alimentation pour…

- Être en mesure de déployer davantage d'actions;
- Assurer une veille pour identifier les actions qui peuvent être réalisées.

Développer des stratégies pour le transport actif afin de…

- Sensibiliser les élus aux possibilités d'actions;
- Assurer une veille pour identifier les actions qui peuvent être déployées;
- Profiter des plans de déplacements dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active pour déployer des actions.

Le présent document avait pour objectif de répondre à certaines des préoccupations nommées par les partenaires lors de leur dernière rencontre de regroupement. Ces derniers avaient le désir de faire en sorte que la préoccupation des saines habitudes de vie demeure active dans la collectivité matawinienne après la fin des activités de la CALM-NJ. Il était primordial pour eux de garder le dialogue vivant autour de cet enjeu.

Ce bilan des retombées et apprentissages aura donc été utile afin de constater l'ampleur du travail réalisé au cours des huit dernières années, tant en ce qui a trait à l'enjeu lui-même, quand ce qui concerne la mobilisation et la concertation d'acteurs multisectoriels.

Afin que de nouvelles occasions d'échanger et de créer autour des saines habitudes de vie voient le jour en Matawinie, ce bilan aura été remis à divers acteurs qui pourront favoriser la transmission des savoirs: le Comité local de développement social (CLDS) Matawinie, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) Matawinie, le Service de développement local et régional (SDLR) de la MRC Matawinie, certains intervenants du Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière (CISSS), les directions d'écoles, de maison des jeunes, de service de loisirs municipaux et d'organisme communautaire.

C'est finalement dans le cadre d'un événement rassembleur, le 30 mai 2016, à la Maison du Pain d'Épices de Saint-Jean-de-Matha, que les partenaires, élus et médias locaux se seront rencontrés une dernière fois pour boucler la boucle de la Collectivité active Lanaudoise Matawinie Nord de Joliette.

6. Sources des données

La collecte des données récoltées pour réaliser ce bilan provient des diverses sources mentionnées ici-bas. Bien que la CALM-NJ ne soit plus en activité, les membres du comité de coordination sont encore disposés à répondre à toutes questions inhérentes aux retombées et apprentissages de la CALM-NJ. Il est donc possible de joindre les personnes suivantes pour toutes informations additionnelles :

Mme Isabelle Ménard, directrice des loisirs et de la culture, Municipalité de Rawdon (450-834-2596)
Mme Emmanuelle Lefebvre, agente de développement local et communication, SADC Matawinie (450-883-0717)

COLLECTIVITÉ ACTIVE LANAUDOISE MATAWINIE NORD DE JOLIETTE, *Compte rendu du Grand CAL,* décembre 2015.

COLLECTIVITÉ ACTIVE LANAUDOISE MATAWINIE NORD DE JOLIETTE, *Diagnostic de la communauté,* février 2015.

COLLECTIVITÉ ACTIVE LANAUDOISE MATAWINIE NORD DE JOLIETTE, *Mode de gouvernance de la CAML-NJ,* janvier 2014.

QUÉBEC EN FORME, *Tableau croisé dynamique (base de données)*, 2010-2016.

QUÉBEC EN FORME, *Catégorisation des actions*, 2015.

QUÉBEC EN FORME, *Fiches-actions*, 2010-2011 à 2015-2016.

QUÉBEC EN FORME, *Plan d'action annuel (PAA)*, 2010-2011 à 2015-2016.

Rencontres de territoires :

- 12 rencontres, réalisées entre le 18 février et le 1er avril 2016, 24 partenaires rencontrés.
- Entrevue avec la coordonnatrice de la CALM-NJ
- 3 rencontres avec le Comité de coordination
- Discussion avec un ancien membre du comité de coordination

7. Références en saines habitudes de vie

La Collectivité active lanaudoise Matawinie Nord de Joliette a créé un Répertoire des ressources et références en saines habitues de vie. Ce répertoire regroupe une multitude de références web, formations et subventions en lien avec le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation. Vous êtes donc invité à consulter ce document de référence afin de mieux vous outiller sur cet enjeu.

Répertoire Saine habitudes de vie : http://repertoire.cqps.qc.ca/fr/

Réseau québécois des villes et village en santé : http://www.rqvvs.qc.ca/fr/dossier/saines-habitudes-de-vie

Resplendis Santé :
http://www.santelanaudiere.qc.ca/SHV/MUNICIPAL/Pages/calendriers.aspx

Veille action pour les saines habitudes de vie **:** http://veilleaction.org/fr/

WIXX : http://wixx.ca/

Une version électronique de ce document, ainsi que deux autres outils de références (Bilan des retombées et apprentissages et Répertoire des bons coups des partenaires de la CALM-NJ), créé par le regroupement, sont aussi disponibles sur le site de la SADC Matawinie.

Les deux répertoires sont accessibles directement sur ce lien :
http://www.matawinie.qc.ca/documents-et-outils/repertoires-bottins/

Le Bilan des retombées et apprentissages est accessible directement sur ce lien :
http://www.matawinie.qc.ca/documents-et-outils/etudes-diagnostics-et-statistiques/

Annexe 1:
Mode de Gouvernance avant 2011

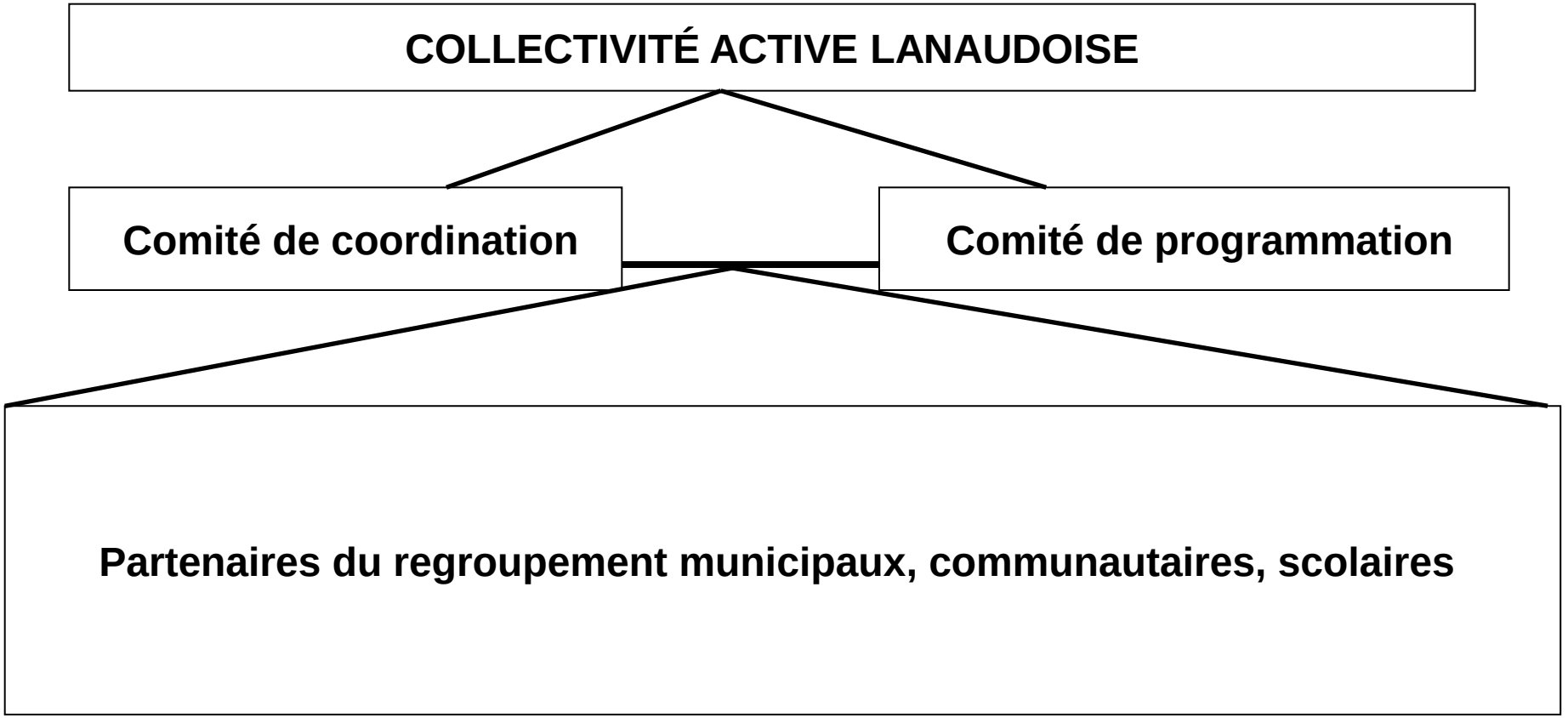

Annexe 2: Mode de gouvernance de la CALM-NJ, après 2011

Rôle du répondant de la CALM-NJ :
- Recevoir le courrier postal provenant de Québec en Forme.

Clientèle cible: les jeunes de -9 mois à 17 ans et leur famille.

Grand CAL

Les rencontres en Grand CAL rassemblent tous les partenaires de la CALM-NJ.
En Grand CAL, les partenaires :
- Échangent sur les bons coups de chacun;
- Échangent sur les grandes orientations et les perspectives au plan local;
- Adoptent le plan triennal et le plan d'action annuel;
- Reçoivent les rapports d'activités et les rapports financiers de la CALM-NJ.

Comité de coordination (CoCo)

Le comité de coordination est composé du répondant, du représentant de chacun des territoires, de la coordination, du fiduciaire et du représentant régional de Québec en Forme.
Le comité de coordination :
- Assure la saine gestion financière du regroupement dans le respect des besoins du milieu, du plan triennal et du plan d'action annuel;
- Embauche et coordonne les ressources humaines;
- Reçoit les recommandations des comités et des représentants de territoire;
- Évalue l'atteinte des objectifs en lien avec le plan triennal;
- Soutient la coordination dans la réalisation de ses mandats.

Rôle de la coordination :
- Préparer le plan d'action annuel;
- Assurer le suivi des comités et des rencontres de territoire;
- Soutenir les territoires dans l'élaboration des actions;
- Élaborer des outils facilitants pour les partenaires;
- Assurer la diffusion d'information aux partenaires.

Comité ad hoc

Ce comité sera formé au besoin, pour répondre à un besoin ponctuel.

Comité (s) Projet

Ce comité sera composé de partenaires intéressés à s'investir dans le projet. Il sera formé au besoin.

Le Comité Projet :
- Élabore un projet qui touche plusieurs territoires et le propose au plan d'action annuel;
- Assure la mise en œuvre et le suivi du projet.

Rencontres de territoire

Les rencontres de territoire rassemblent les partenaires d'un même territoire. Un représentant est nommé pour chacun des quatre territoires.
En rencontres de territoire, les partenaires :
- Échangent sur les bons coups de chacun;
- Élaborent les actions et choisissent collectivement celles qui seront proposées au plan d'action annuel;
- S'assurent de la mise en œuvre des actions;
- S'assurent du suivi et du bilan des actions;
- Mobilisent les partenaires de leurs territoires.

Territoire 1
Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Rawdon et Saint-Donat.

Territoire 2
Saint-Alphonse, Sainte-Béatrix, Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Côme.

Rôle du représentant de territoire :
- Organiser les rencontres de territoires;
- Faire le lien entre son territoire et le CoCo;
- Participer aux rencontres du CoCo.

Territoire 3
Saint-Damien, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon.

Territoire 4
Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie et Saint-Félix-de-Valois.

Annexe 3

CATÉGORISATION DES ACTIONS

Champs obligatoires | Champs à spécifier, si applicable

Les actions visent à...

Accroître la capacité d'agir des communautés pour des changements durables

Elles contribuent...

1. À mobiliser les acteurs clés et décideurs
2. À bonifier / mettre à jour le portrait-diagnostic
3. À utiliser et partager des connaissances
4. À arrimer le plan du regroupement avec les politiques, mesures et actions des acteurs de la communauté
5. À évaluer le plan du regroupement et en tirer des apprentissages
6. À se doter d'un mode de gouvernance ouvert, démocratique et inclusif
7. À accroître la visibilité du regroupement
8. À partager une vision de changement durable avec la communauté

Sensibiliser/ influencer

Qui?

1. **Les jeunes**
2. **Les parents**
3. **Les décideurs**

En ce qui concerne...

1. **Le mode de vie physiquement actif**
2. **La saine alimentation**
3. Les deux thématiques

Et plus précisément...

A. Le développement des habiletés motrices
B. La pratique quotidienne d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée
C. Le transport actif

A. Les liquides
B. La consommation de fruits/légumes ou de "malbouffe"
C. Les contextes de repas
D. L'allaitement
E. L'image corporelle

Du milieu...

1. Petite enfance
2. Scolaire - préscolaire, primaire
3. Scolaire - secondaire
4. Municipal
5. Communautaire / associatif
6. Santé
7. Agroalimentaire
8. Autre

En ce qui concerne...

1. **Le développement et la mise en place de politiques et de mesures**
2. **La formation des intervenants**
3. L'offre d'occasions d'être actif
4. L'offre d'activités éducatives en saine alimentation
5. Les contextes de prise de repas favorables
6. L'accès à une offre alimentaire saine
7. L'accès aux parcs et aux infrastructures sportives et de plein air

Et plus précisément...

1. Le mode de vie physiquement actif
2. La saine alimentation

Transformer les milieux de vie

Le milieu...

1. Petite enfance
2. Scolaire - préscolaire, primaire
3. Scolaire - secondaire
4. Municipal
5. Communautaire / associatif

Elles contribuent...

1. À développer ou mettre en place des politiques et des mesures
2. À former des intervenants
3. À augmenter l'offre d'occasions d'être actif
4. À augmenter l'offre d'occasions de développer les compétences des jeunes en saine alimentation
5. À rendre les contextes de prise de repas favorables
6. À améliorer l'accès à une offre alimentaire saine
7. À améliorer l'accès aux parcs et aux infrastructures sportives et de plein air

En ce qui concerne...

1. **Le mode de vie physiquement actif**
2. **La saine alimentation**
3. Les deux thématiques

Et plus précisément...

A. Le développement des habiletés motrices
B. La pratique quotidienne d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée
C. Le transport actif

A. Les liquides
B. La consommation de fruits/légumes ou de "malbouffe"
C. Les contextes de repas
D. L'allaitement
E. L'image corporelle